



unir ensemble

Luc-la-Primaube

Bulletin municipal

# 63

Décembre 2020

# Luc-la-Primaube

> VOS **INFOS**

[luc-la-primaube.fr](http://luc-la-primaube.fr)

# > INFOS PRATIQUES

## MAIRIE

6, Place du Bourg, LUC-LA-PRIMAUBE  
Tél. : 05 65 71 34 20  
e-mail : [mairie@luc-la-primaube.fr](mailto:mairie@luc-la-primaube.fr)  
site Internet : [www.luc-la-primaube.fr](http://www.luc-la-primaube.fr)  
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermé le jeudi et le samedi)

## ANNEXE MAIRIE

Entrée distincte dans bâtiment Médiathèque, 2 place du Ségala LUC-LA-PRIMAUBE  
Tél. : 05 65 69 14 40  
[www.luc-la-primaube.fr](http://www.luc-la-primaube.fr)  
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermé le mardi)

## MÉDIATHÈQUE

2, Place du Ségala, LUC-LA-PRIMAUBE  
Tél. : 05 65 71 99 67  
e-mail : [mediatheque@luc-la-primaube.fr](mailto:mediatheque@luc-la-primaube.fr)  
site Internet : [www.luc-la-primaube.fr](http://www.luc-la-primaube.fr) (onglet Culture)  
Horaires réguliers :  
Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h  
Mercredi de 10h à 18h en continu  
Samedi de 10h à 17h en continu  
Horaires d'été :  
Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h  
Mercredi de 10h à 17h en continu  
Fermé le samedi

## PÔLE PETITE ENFANCE

Le Petit Prince  
> Multi Accueil « Chat Perché »  
Espace Antoine de St-Exupéry, route de la Vallée 12450 LUC-LA-PRIMAUBE  
Tél. : 05 65 69 31 24  
e-mail : [multiaccueil@luc-la-primaube.fr](mailto:multiaccueil@luc-la-primaube.fr)  
site Internet : [www.luc-la-primaube.fr](http://www.luc-la-primaube.fr) (onglet Petite Enfance)  
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30 en continu  
Les inscriptions se font sur Rendez-vous

> Relais Assistantes Maternelles  
« La Galipette »  
Espace Antoine de St-Exupéry, route de la Vallée 12450 LUC-LA-PRIMAUBE  
Tél. : 05 65 47 96 14  
e-mail : [ram@luc-la-primaube.fr](mailto:ram@luc-la-primaube.fr)  
site Internet : [www.luc-la-primaube.fr](http://www.luc-la-primaube.fr) (onglet Petite Enfance)  
Permanences sur rendez-vous sauf mercredi après-midi.  
Halte jeux ouverte aux enfants accompagnés d'un adulte, le matin sur inscription.  
Atelier parents-enfants toutes les semaines sur inscription.

## MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

6, place du Bourg, LUC-LA-PRIMAUBE  
Tél. : 05 65 42 30 33  
e-mail : [accueil@mjclp.fr](mailto:accueil@mjclp.fr)  
Site internet : [www.mjclp.fr](http://www.mjclp.fr)  
Accueil hors période de vacances scolaires : Mardi et Vendredi 9h-12h ; Mercredi, Jeudi 9h-12h et 14h-18h ; samedi 10h-12h et 14h-18h  
Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9h à 12h

## SERVICES SANTÉ ET SOCIAL

> Conseil Départemental : Pôle Service aux personnes et à l'emploi  
Tél. : 05 65 76 52 80  
• Assistantes sociales : uniquement sur rendez-vous à l'Annexe mairie (entrée distincte dans bâtiment Médiathèque)  
2 place du Ségala à La Primaube  
> Aide à domicile en milieu rural (A.D.M.R.) 6 impasse de l'Étoile 12450 LUC-LA-PRIMAUBE  
Tél. : 05 65 42 71 98  
• Aide à domicile et auxiliaire de vie  
Tél. : 05 65 42 71 98  
Permanences : Lundi mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Le mercredi de 9h à 12h uniquement  
• Service de Soins Infirmiers à Domicile (S.S.I.A.D)  
6 impasse de l'Étoile 12450 LUC-LA-PRIMAUBE  
Tél. : 05 65 71 47 02  
Permanence le lundi et le mardi de 14h à 17h, le jeudi de 13h30 à 16h et également sur rendez-vous.

SERVICES GÉRÉS  
PAR RODEZ AGGLOMÉRATION  
TÉL. : 05 65 73 83 00

## > Transports Urbains

Horaires et itinéraires à retirer en mairie

## > Ordures ménagères

Ramassage le mardi à partir de 8h

## > Déchets recyclés

Ramassage le mercredi à partir de 8h

## > Distribution de sacs poubelles au service accueil de la mairie à LUC toute l'année

Sur présentation d'un justificatif de domicile pour les nouveaux arrivants

## > Déchetterie

Zone artisanale de Naujac à La Primaube : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

## > Relais Récupération des vêtements :

169, avenue de Rodez, sur le parking du Magasin BATIBOIS  
Parking des stades foot-rugby route de Cassagnes

## > Chenil - fourrière 05 65 71 99 36 [spa-rodez@wanadoo.fr](mailto:spa-rodez@wanadoo.fr)

## > Urgence Assainissement VEOLIA : 05 65 76 12 12 le week-end 05 61 80 09 02

## > Urgence Eau SUEZ Agence Aveyron : 09 77 40 84 08, la nuit 09 77 40 11 39

## URGENCES :

GENDARMERIE : 05 65 73 70 00

POLICE NATIONALE : 17

SAMU : 15

CENTRE HOSPITALIER : 05 65 55 12 12

SECOURS INCENDIE : 18

## > INFO FLASH > [luc-la-primaube.fr](http://luc-la-primaube.fr) <

Directeur de publication : Jean Philippe Sadoul - Rédaction : Lola Cros

Maquette & impression : AIS (Decazeville) - Dépôt légal décembre 2020 - imprimé en 3200 exemplaires.

## SOMMAIRE

03 > Edito de M. le Maire

04 > Divers

Marché hebdomadaire  
Cartes d'identité & passeports  
Sacs d'ordures ménagères

05 > Finances  
Zom - Commerçants

06-07 > Environnement

08-09 > Dossier  
Commission & Délégations

10-11 > Réalisations & Projets

12 > Politique  
Info Flash Citoyenneté

13 > Signalétique

14 > Associations

15 > Agenda prévisionnel  
Liste des associations

16 > Covid



Luc-la-Primaube



## Jean-Philippe SADOUL

« 2020 s'achève difficilement, comme elle a débuté. Il est temps d'en tirer bilans et leçons tout en essayant de se projeter vers un avenir que nous espérons tous plus radieux.

Si ce n'est dans les fictions, jamais aucun pays n'aurait imaginé vivre une telle pandémie.

Beaucoup de nos concitoyens ont été frappés et emportés par les vagues successives ravageuses. La fragilité de nos systèmes a été mise en évidence. Dans notre Pays, entre un système hospitalier rapidement arrivé au sommet de ses capacités et les approximations dans les énoncés du Gouvernement, les doutes de toutes natures, se sont rapidement installés...

Cette crise dans un premier temps sanitaire est devenue bien évidemment crise économique et par ricochet crise sociale.

De nombreuses décisions pour les mesures de confinements ont généré frustrations et colères parfois. Il est grand temps que s'achève cette année, que le vaccin annoncé puisse donner l'espoir et que chacun retrouve ses équilibres de la vie quotidienne.

Cette crise a mis en évidence la nécessité de décisions et d'actions au plus près de chacune et chacun d'entre nous. C'est la voie que nous allons suivre avec le Conseil Municipal fraîchement élu.

A ce titre, j'en profite pour remercier les Elus de l'ancienne Equipe pour leur engagement dans la vie de la Commune et je salue les Elus impliqués pour ce nouveau mandat.

Plus que jamais, la relation de proximité, s'avère indispensable, elle est un des points majeurs de la feuille de route tracée à l'aube de ce mandat. Elle est la seule de nature à rassurer un bon nombre de nos concitoyens perdus dans les méandres des politiques de notre Pays.

Cette notion de proximité sera accompagnée de la farouche volonté d'œuvrer pour l'attractivité de notre Commune, pour notre Agglomération et pour le Département de l'Aveyron, de maintenir le lien social qui nous est si cher et d'œuvrer au quotidien pour notre cadre de vie et l'environnement.

Ma volonté est intacte, entouré et accompagné par l'Equipe du Conseil Municipal, conscients des difficultés. Notre mission auprès de tous sera effectuée dans le sens du progrès, de plus d'humanité et dans l'intérêt général.

Malgré le contexte sanitaire difficile, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de Noël.

Prenez soin de vous et de vos proches. »

**Jean-Philippe Sadoul**

Maire de Luc-la-Primaube  
Vice –Président du Conseil Départemental

## MARCHÉ HEBDOMADAIRE

### Le marché dominical a trouvé son rythme

Tous les dimanches, malgré les confinements successifs et les protocoles sanitaires renforcés, le marché hebdomadaire de la place de l'Etoile a tenu son rang. S'il existe depuis une trentaine d'années, le marché s'enracine réellement « depuis trois ans », observe Laurent Portal, élu référent. Et pour preuve, ce dernier reçoit des demandes de nouveaux commerçants chaque semaine. « L'été, au maximum de la saison, nous avons une quarantaine de marchands, détaille Laurent Portal. Et l'hiver, jusqu'à 25. » Pendant les périodes de confinement, seuls les produits alimentaires étaient autorisés à la vente et une quinzaine de commerçants déballaient chaque dimanche. Ils étaient, pour la grande majorité, des producteurs locaux que le conseil municipal souhaite « soutenir ». « Nous sentons aussi que le marché a trouvé sa place car la fréquentation est en hausse, reprend Laurent Portal. Les clients viennent de la commune, mais aussi de toute l'agglomération, du Lévezou et du Ségala. C'est un moment apprécié, qui plus est le dimanche. » Fort de cette dynamique, à peine enrayée par la pandémie, le Conseil Municipal souhaite relancer, quand la situation le permettra, des « apéros partagés ». « L'idée, résume Laurent Portal, c'est de mettre à disposition un espace avec des mange-debout où les gens pourront partager leurs emplettes du marché, toujours dans notre envie de créer du lien. »



## CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS



Depuis le mois de février, il est possible de faire sa première demande ou le renouvellement de ses pièces d'identité (carte nationale ou passeport) directement en mairie. Les pièces à fournir sont communiquées au moment de la prise de rendez-vous. A savoir, il vous sera demandé de remplir une pré-demande en ligne, sur le site [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr). Pour les personnes qui n'auraient pas accès à du matériel informatique, il est possible de retirer un dossier en mairie. Le dépôt des dossiers s'effectue aux heures d'ouverture de la mairie. Quant au retrait des cartes nationales d'identité et des passeports, celui-ci s'effectue également en mairie aux horaires suivants : de 11h30 à midi, de 13h30 à 14h et de 17h à 17h30 les lundis, mardis, mercredis et vendredis.

Pour prendre rendez-vous : 05 65 71 34 20

DISTRIBUTION  
DE SACS  
POUR LE TRI  
DES DÉCHETS



## SACS D'ORDURES MÉNAGÈRES

C'est un nouveau service qui devrait faciliter la vie à nombre d'entre vous : la mairie propose désormais de retirer les sacs d'ordures ménagères directement en mairie. Jusqu'alors gérée par Rodez agglomération, la distribution des sacs se rapproche de vous. Ainsi, sur présentation d'un justificatif de domicile, vous pouvez venir quand vous le souhaitez pour retirer l'équivalent d'une année de sacs poubelles. A noter : le nombre de sacs donnés dépend de la composition du foyer. Aussi, grâce à un logiciel connecté et pour éviter tout abus, chaque foyer ne peut prétendre qu'à un retrait par an. Service disponible en mairie de Luc ou à l'annexe de la mairie à La Primaube, aux horaires d'ouverture habituels.

## FINANCES : QUEL IMPACT A LA COVID SUR LE BUDGET ?

En janvier dernier, à l'heure de voter le dernier budget de la mandature précédente, le Conseil Municipal était loin d'imaginer l'année qui allait se dessiner, largement impactée par la pandémie du covid-19. Renouvelé à plus de 50%, le nouveau Conseil Municipal a été élu le 15 mars dernier autour du maire réélu Jean-Philippe Sadoul. Mais là encore, il a fallu attendre deux mois pour que les nouveaux élus soient officiellement installés. Dans toute cette période, un seul mot régnait : l'adaptabilité.

« L'absence des recettes périscolaires notamment, et les dépenses exceptionnelles, comme l'achat de masques et de gel hydroalcoolique, les finances ont été largement impactées », explique le maire. Aussi, certains projets ont subi des retards dans leur avancée à cause de la crise sanitaire, des délais administratifs allongés et de l'acheminement ralenti de certains matériaux : c'est le cas des travaux de requalification du Bouscaillou ou encore de la Maison France Services. Aucun projet, en revanche, ne sera compromis à cause du covid-19, promet le maire.

« Ce virus a eu le mérite de nous faire repenser le rôle de la commune : nous avons tous pris conscience de l'importance des services, y compris publics, de proximité. Et nous avons fait de cette proximité un axe fort de notre projet municipal, avec la solidarité, l'écologie et l'attractivité », détaille le maire. Pour mener à bien ces grands axes, le conseil municipal prépare un budget 2021 « raisonnable mais ambitieux ». Celui-ci sera voté fin janvier. « Nous sortons d'un mandat avec d'importants investissements, que ce soit pour l'Espace Antoine de Saint-Exupéry, les travaux de requalification des quartiers et des routes ou le stade, et même si l'année 2020 a été compliquée pour tout le monde et sur tous les plans, nous avons une volonté farouche d'aller de l'avant et préparer l'avenir », conclut le maire. //

Masques	<b>14 427,34 €</b>
Thermomètres infrarouges	<b>737,60 €</b>
Protections accueils	<b>1 064,26 €</b>
Produits d'entretien + gel hydro	<b>4 189,17 €</b>
Annulations repas fermeture classes	<b>82,95 €</b>
Pertes de recettes droits de places	<b>4 000,00 €</b>
Pertes de recettes périscolaires	<b>55 000,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>79 501,32 €</b>



### ZOOM: Main tendue pour les commerçants fragilisés



Afin d'accompagner les commerçants de la commune, contraints de fermer leurs boutiques, les élus ont rencontré les représentants des associations représentantes, le Clap et l'Acal. A l'issue de cette réunion, une solution portée par Rodez agglomération a été proposée : l'accès gratuit à la plateforme [Mavillemonshopping.fr](https://Mavillemonshopping.fr). Celle-ci permet à chaque commerçant d'organiser la vente de ses produits en « click and collect » et aux clients de choisir leurs achats en ligne puis de venir les récupérer sur le pas de la porte du commerçant. A noter que Rodez agglomération, en partenariat avec la Région Occitanie, a débloqué 367 235 € pour soutenir les secteurs du tourisme, du commerce et de l'artisanat de proximité depuis mars. Ces fonds ont vocation à soutenir les investissements de relance des entreprises contraintes par la fermeture administrative. La collectivité s'est notamment engagée à prendre en charge un mois de loyer (plafond 1000 €) pour les commerces indépendants de moins de 10 salariés. Aussi, les élus ont souhaité amorcer une dynamique entre les deux associations de commerçants pour « préparer l'après » et penser des commerces de proximité en phase avec les nouvelles manières de consommer. A noter également que les commerçants non-sédentaires, présents sur le marché dominical, ont été soutenus par la mairie qui a offert la gratuité de placement en 2020. //



## NOUVEAU FONCTIONNEMENT DE LA GESTION DES ESPACES VERTS

Dans un souci de réorganisation des services communaux et afin de mettre en avant la performance de certaines missions, la volonté de l'équipe municipale a été d'externaliser une partie des travaux d'entretien et notamment des espaces verts. Les élus affirment, en ce sens, leur volonté d'aller vers toujours plus de vertu en matière environnementale. Attachés aux espaces verts et à l'espace public, premiers vecteurs de lien social, les élus entendent « remettre la nature au cœur de la ville ». Le maire Jean-Philippe Sadoul explique : « Le dérèglement climatique pousse nos villes à se réinventer et à s'adapter dès à présent pour éviter notamment les îlots de chaleur urbains. »

Cette volonté municipale demande des moyens. Ainsi, le conseil municipal a choisi de garder les missions de haute technicité en interne avec les compétences des agents communaux. Il s'agit par exemple du travail des massifs de fleurs, de l'entretien du petit patrimoine public, ou encore des décorations thématiques de la ville (autour d'Antoine de Saint-Exupéry l'an passé ou de la médiathèque pour ses dix ans). « Tout ce qui fait appel à des idées ou de l'expertise particulière, nous souhaitons le garder dans le giron municipal », résume le maire.

En revanche, le gros entretien, qui nécessite des moyens notamment matériels, est sous-traité à des entreprises partenaires depuis le début du mois de décembre. Ce sera le cas, s'il se présente cet hiver, pour déneiger les axes de la commune. //



## ZOOM : FACE AUX INTEMPÉRIES

Le samedi 19 septembre dernier, la commune a connu un épisode météorologique inédit. Des pluies torrentielles comme la ville n'en connaît que tous les trente ans. La violence de l'épisode a laissé des traces et certains dégâts font, et feront encore dans les prochains mois, l'objet de réparation. A ce titre, l'équipe Municipale souhaite mettre en avant l'intervention de la collectivité pour prêter main forte aux habitants touchés : pour dégager des caves, enlever des boues ou dégager des fossés. La force et la répétition de ces phénomènes violents poussent la mairie à anticiper la charge que représente, financièrement et matériellement, la réparation de ces dégâts. « Par rapport à la catastrophe des Alpes-Maritimes. A, je souhaite garder un peu de pudeur. Mais nous ne pouvons pas fermer les yeux sur ces épisodes qui, chaque année désormais, touchent la commune en un point ou un autre », conclut le maire. //

## ENVIRONNEMENT : LES JARDINS FAMILIAUX

**Le projet des « jardins familiaux » entre dans sa dernière phase : les nouveaux jardiniers devraient s'installer sur leur parcelle dans les prochains mois.**

Valoriser les paysages, préserver la biodiversité tout en permettant à des habitants de cultiver leur jardin : tels sont les enjeux des jardins familiaux, un projet sur lequel le Conseil Municipal et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) travaillent depuis plusieurs années. Celui-ci a débuté par l'acquisition d'un terrain, en 2017, de 9 235 m<sup>2</sup> au lieu-dit Champ Grand.

Suite à un diagnostic paysager, 81 parcelles ont été dessinées sur le terrain, allant de 80 m<sup>2</sup> à 178 m<sup>2</sup>, et pourront accueillir autant de jardiniers en herbe. Chacune d'elles est desservie par un petit chemin et équipée d'un accès à l'eau ainsi que d'une cabane pour stocker le nécessaire de jardinage.

Travailler un éco-jardin familial, c'est faire le choix de produire ses propres végétaux pour manger plus sain à moindre coût, dans un esprit de convivialité, d'échange et de partage. Pour cela, une association de jardiniers sera créée. Elle participera aux attributions et rendra compte de la vie des jardins. Pour l'attribution des parcelles, la priorité est donnée aux personnes résidant dans la commune et n'ayant pas de jardin. Par ailleurs, l'adhésion à la charte de l'éco-jardinier sera le préalable indispensable à l'attribution d'une parcelle.

Les jardiniers devront s'acquitter des frais de location et de la consommation de l'eau. //



## CHATAIGNERAIE

Vendredi 6 novembre, les salariés de l'Antenne Solidarité Lévezou Ségala sont venus préparer la plantation d'une châtaigneraie à l'angle de la départementale 543 et du chemin rural de Bellevue. A l'initiative de la commune de Luc-la-Primaube, cette parcelle accueillera prochainement 40 châtaigniers. Partenaire de l'Antenne Solidarité, le conservatoire régional du châtaignier de Rignac est venu en appui technique sur le choix des différentes variétés à planter, mais également sur l'aménagement paysager. La plantation doit débuter en décembre. Pour rappel, l'Antenne Solidarité Lévezou Ségala est une association d'insertion basée à Cassagnes-Bégonhes. Elle intervient sur deux activités : le maraichage bio et les chantiers environnementaux comme celui-ci. //



# DOSSIER



**Jean-Philippe SADOUL**

Maire de Luc-la-Primaube  
Vice-Président du Conseil Départemental de l'Aveyron  
Vice-Président de Rodez agglomération en charge de l'Economie, urbanisme et emploi



**Dominique GOMBERT**

1ère Adjointe au Maire de Luc-la-Primaube  
Conseillère Départementale  
Vice-Présidente de Rodez agglomération en charge des équipements culturels, actions culturelles et patrimoine  
Suppléante d'Alain MARC Sénateur



**Alain BESSIERE**

2e Adjoint au Maire de Luc-la-Primaube en charge du Cadre de Vie et des Finances  
Conseiller Communautaire



**Martine CENSI**

3e Adjointe au Maire de Luc-la-Primaube en charge de l'Environnement et de la Communication  
Conseillère Communautaire



**Cédric ALBINET**

4e Adjoint au Maire de Luc-la-Primaube en charge de la Solidarité Intergénérationnelle et de la Vie de la Cité



**Florence PETIT**

5e Adjointe au Maire de Luc-la-Primaube en charge de la Jeunesse et du Péricolaire



**Yves THUERY**

6e Adjoint au Maire de Luc-la-Primaube en charge du Patrimoine bâti et des achats



**Isabelle BAILLET SUDRE**

6e Adjoint au Maire de Luc-la-Primaube en charge de l'Education et du projet multi générationnel  
Conseillère Communautaire



**Alain CISTERMINO**

7e Adjoint au Maire de Luc-la-Primaube en charge du Patrimoine routier et Espace Public



**Guy CATALA**

Conseiller Municipal  
Conseiller Communautaire  
Membre du bureau Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable



**Christian DELHEURE**

Conseiller Municipal délégué en charge de l'Eclairage Public



**Laurent PORTAL**

Conseiller Municipal délégué en charge du Sport, du marché et des associations économiques



**Ghislaine VAYSETTES**

Conseillère Municipale déléguée en charge du Conseil Municipal des Enfants



**Françoise ROQUES LIENARD**

Conseillère Municipale



**Dominique BARBIERE DE REULLE**

Conseiller Municipal délégué en charge de la Sécurité et du Domaine Public



**Véronique DOUZIECH**

Conseillère Municipale déléguée en charge de la Culture et de l'Enfance



**Sébastien VERVIALLE**

Conseiller Municipal



**Nicolas VACQUIER**

Conseiller Municipal



**Catherine GAMEL**

Conseillère Municipale



**Christophe CASTANIE**

Conseiller Municipal



**Florence MAZARS**

Conseillère Municipale



**Marie-Paule LACAZE**

Conseillère Municipale



**Catherine COLONGES**

Conseillère Municipale



**Gwilaine CAVALIE**

Conseillère Municipale



**Marlène SALVAT**

Conseillère Municipale



**David ROMIGUIERE**

Conseiller Municipal



**Nicolas BARTHES**

Conseiller Municipal



**Sarah BEDEL**

Conseillère Municipale



**Benjamin MAYNARD**

Conseiller Municipal

# COMMISSION MUNICIPALE ET GROUPES DE TRAVAIL DES ADJOINTS ET CONSEILLERS

## COMMISSION : PROJET URBAIN & LIEN SOCIAL DOMINIQUE GOMBERT

### SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE & VIE DE LA CITÉ Cédric ALBINET

- » **Éducation / Projet multigénérationnel** Isabelle BAILLET-SUDRE
- » **Jeunesse / Périscolaire** Florence PETIT
- » **Culture / Enfance** Véronique DOUZIECH
- » **Sport / Marché / Associations économiques** Laurent PORTAL
- » **Conseil Municipal des Enfants** Ghislaine VAYSSETTES

### PROJET MUNICIPAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE INTERCOMMUNALITÉ Dominique GOMBERT

- » **Communication** Martine CENSI
- » **Urbanisme** Dominique GOMBERT
- » **Habitat** Dominique GOMBERT
- » **Foncier** Dominique GOMBERT
- » **Intercommunalité** Dominique GOMBERT

### CADRE DE VIE ET FINANCES Alain BESSIERE

- » **Environnement** Martine CENSI
- » **Patrimoine bâti / Achats** Yves THUERY
- » **Patrimoine routier & Espace Public** Alain CISTERNINO
- » **Eclairage Public** Christian DELHEURE
- » **Sécurité / Domaine Public** Dominique BARBIER DE REULLE

## LES DÉLÉGATIONS AUX DIFFÉRENTS ORGANISMES

> Désignation des délégués au Centre Communal d'Action Sociale

#### MEMBRES ÉLUS :

SADOUL Jean-Philippe,  
Maire et Président de droit  
ROQUES Françoise, Vice-Présidente  
PETIT Florence  
VERVIALLE Sébastien  
COLONGES Catherine

#### MEMBRES EXTERIEURS DÉSIGNÉS :

VIALA Alice  
MAUREL Marie-Thérèse  
MARRE Régine  
TARDIEU Jean-Louis

> Les membres de la Commission d'Appel d'Offres et Jury de concours

Représentant de M. le Maire : THUERY Yves

#### MEMBRES TITULAIRES :

BESSIERE Alain  
DELHEURE Christian  
CISTERNINO Alain  
CASTANIE Christophe  
BARTHES Nicolas

#### MEMBRES SUPPLÉANTS :

VACQUIER Nicolas  
MAZARS Florence  
MAYMARD Benjamin  
ROMIGUIERE David  
PORTAL Laurent

> Les membres de la Commission Communale d'Accessibilité

- Représentant de M. le Maire : BAILLET-SUDRE Isabelle
- Conseillères Municipales : CENSI Martine, COLONGES Catherine, CAVALIE Gwilaine et SALVAT Marlène

> Les membres de la Commission extra-municipale du marché

- M. PORTAL Laurent, présidera cette commission
- Mme CENSI Martine

- M. BARBIER DE REULLE Dominique
- Mme MAZARS Florence
- M. CASTANIE Christophe

> Commission communale des impôts directs

- Représentant de M. le Maire : BESSIERE Alain  
Le Directeur des Services Fiscaux se prononce sur la liste des 23 contribuables proposée par le Conseil Municipal du 15 juin 2020.

> Désignation d'un membre auprès de la commission de contrôle des listes électorales

- LACAZE Marie-Paule

> Désignation d'un délégué auprès du Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron (SIEDA)

- CISTERNINO Alain

> Désignation d'un membre au Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron amont (smbv2a)

- DELHEURE Christian

> Désignation d'un délégué auprès du Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises (SMICA)

- THUERY Yves

> Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense et de sécurité

- BARBIER DE REULLE Dominique

> Désignation d'un délégué au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

- DELHEURE Christian

> Désignation de trois représentants de la Commune au Conseil d'Administration de l'Association Sainte-Anne gestionnaire de l'EHPAD

- GOMBERT Dominique
- BAILLET SUDRE Isabelle
- COLONGES Catherine

> Désignation d'un représentant de la Commune au Conseil la vie sociale de l'Association Sainte-Anne gestionnaire de l'EHPAD

- VAYSSETTES Ghislaine

> Désignation d'un membre à l'association SEPIA – Gestionnaire du point info seniors

- BAILLET SUDRE Isabelle

> Désignation d'un élu appelé à représenter la commune au sein de la mission départementale de la culture

- DOUZIECH Véronique

> Rodez agglomération : désignation des représentants communaux à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

- BESSIERE Alain
- CENSI Martine

> Rodez agglomération : désignation des représentants communaux à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

#### MEMBRES TITULAIRES :

ESPINASSE Jean-Paul  
AIMÉ Paulhe

#### MEMBRES SUPPLÉANTS :

BOULOC François  
FERAL Daniel



## REQUALIFICATION DES QUARTIERS

**Après Le Bouscaillou et Naujac,  
La Baraque de Luc se refait une  
beauté**

En 2020, la commune a investi pour la requalification de deux quartiers : celui du Bouscaillou et Naujac. Pendant plusieurs mois, tout l'aménagement de ces derniers a été repensé. Ainsi, la voirie a été refaite, des places de stationnement créées, les trottoirs aménagés, du mobilier urbain installé. La requalification comprend aussi les travaux d'enfouissement des réseaux secs, que sont la téléphonie et l'électricité, la rénovation de l'éclairage public et le renouvellement des réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales.

Ces travaux sont menés en partenariat avec Rodez agglomération, qui gère les réseaux d'eau, et le Sieda, pour les réseaux électriques et l'éclairage. « Pour chacun de ces quartiers, tout l'aménagement urbain est repensé en fonction des besoins d'aujourd'hui, explique Alain Cisternino, élu référent. Nous remettons à neuf les lotissements, qui ont 50 ans pour certains, en pensant aux mobilités douces et notre projet environnemental.

Pour l'éclairage public aussi, nous favorisons des ampoules basses consommation de type Led avec un système connecté que nous pouvons gérer à distance, par exemple. »

Après Le Bouscaillou et Naujac, c'est la Baraque de Luc qui entame sa mise en beauté. Les travaux entrent dans leur deuxième tranche, à savoir l'enfouissement des réseaux secs et la réfection de l'éclairage public. La troisième phase concernera le revêtement des routes, des trottoirs et des passages piétons.

La requalification de La Baraque de Luc devrait ainsi s'achever courant 2021. Celle-ci s'intègre dans le projet global d'aménagement de la traversée de Luc, voulu par l'équipe municipale. //



## LA NOUVELLE ANNEXE-MAIRIE ACCUEILLERA LA MAISON FRANCE SERVICES



**Un lieu unique pour accompagner toutes vos démarches**

Dans quelques semaines, sur la place de l'Etoile, les Luco-Primaubois découvriront leur nouvelle annexe de la mairie. Pensée depuis des mois comme un véritable service de proximité, elle permettra, en un même lieu, de trouver une réponse à toutes leurs questions administratives, quotidiennes et même numériques. Ouverte cinq jours sur sept, l'annexe mairie sera animée par quatre agents communaux, formés tout spécialement

pour vous guider. Que ce soit pour une recherche d'emploi, pour télédéclarer vos impôts ou pour vous accompagner dans toutes vos démarches (explication de courriers, aide rédactionnelle, recherche numérique).

La Maison France Services servira de relais aux services de l'Etat et à divers partenaires institutionnels, tels que la Caf, la MSA, la CPAM ou encore Pôle Emploi. Certaines permanences de ces services (notamment le Point info seniors ou le Centre d'information des droits des femmes et des familles) seront accueillies et ouvertes à tous sur rendez-vous. Un accès à des ordinateurs connectés et à une imprimante sera également proposé dans ce même lieu.

Dominique Gombert, élue de Luc-la-Primaube référente sur le sujet, explique : « Ce lieu, qui a vocation à créer du lien et à répondre aux attentes les plus concrètes de nos concitoyens, évoluera avec les années. Nous avons déjà accepté qu'il devienne un point relais pour les paniers alimentaires des Locomotivés, pour qu'il accueille le siège de l'association Arbres Haies et Paysages. C'est toute la philosophie de ce lieu : qu'il soit vivant, que l'on s'y rencontre, que l'on y fasse germer des projets. » La ville devrait obtenir la labellisation officielle « Maison France Services » au printemps, mais pourra dès janvier commencer à fonctionner. //



## GRANDS PROJETS PARC DES EXPOSITIONS

Premiers coups de pelle autour du Parc des expositions ! Depuis septembre, les travaux de terrassement ont débuté sur la zone d'activités de Malan-Les Cazals. Le chantier devrait durer deux ans pour un montant hors taxes de 5,5 millions d'euros. Quelque 55 lots y seront mis à la vente et des contacts sérieux se nouent déjà avec plusieurs entreprises du territoire. A noter que sur l'aile Est de la future zone, des appels à projets visant à installer des activités d'industrie mécanique sont lancés. « Il s'agit d'une filière forte pour laquelle l'agglomération ruthénoise avait de la demande », explique Jean-Philippe Sadoul, le maire de Luc-la-Primaube.

Cernant le Parc des expositions lui-même, le projet entre dans sa finalisation technique pour une livraison estimée en 2023. « L'objectif est de créer l'équipement dont Rodez agglomération est dépourvue depuis une quinzaine d'années, comme tout le nord de la

région Occitanie, reprend Jean-Philippe Sadoul. Avec ses deux salles, l'une de 3200m<sup>2</sup> qui peut recevoir 5000 personnes et l'autre de 1800m<sup>2</sup>, le Parc des expos pourra accueillir des salons, des conférences, des manifestations sportives et culturelles pendant 250 jours chaque année. » Le chantier, estimé à 21 millions d'euros, est financé par Rodez agglomération avec l'aide du Département (4 millions d'euros), la Région (4 millions d'euros) et l'Etat (2 millions). Ainsi, dans une volonté de rééquilibrer l'attractivité de l'agglomération, Luc-la-Primaube a souhaité prendre sa part et « saisir l'opportunité ». « D'autant que la 2x2 voies entre Toulouse et Rodez sera finalisée à l'horizon 2023 », insiste le maire.

Avec ce Parc des expositions, les collectivités partenaires affichent leur volonté d'attirer un tourisme d'affaires aussi, en Aveyron. « C'est un marché en pleine évolution sur lequel nous misons, conclut Jean-Philippe Sadoul. Cet ouvrage offrira à l'économie aveyronnaise la vitrine qu'elle mérite et la valorisation de ses savoirs-faire. »

Dessiné par l'architecte de renommée internationale Alain Sarfati, le futur Parc des expositions se veut aussi être vertueux écologiquement. De nouvelles solutions technologiques, à commencer par la géothermie, et la plantation de plus de 1000 arbres d'essences locales sont prévues. //

## ESPACE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

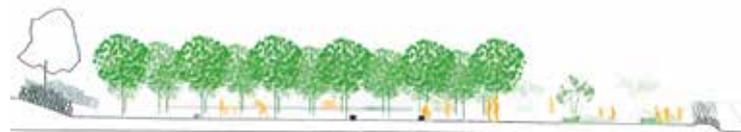
### Bien plus qu'un parking : un espace de vie végétalisé

Projet majeur de la mandature précédente, l'espace Antoine de Saint-Exupéry a trouvé toute sa place dans la vie de la commune depuis 2019. Utilisé à temps plein par diverses associations, il abrite aussi bien des espaces dédiés à chaque activité, que des salles mutualisées de réunion, et le pôle petite enfance, qui comprend le multi accueil et le relais d'assistantes maternelles.

Depuis son élection en mars dernier, le Conseil Municipal a amorcé la dernière étape de ce grand projet : son aspect extérieur. « Plutôt qu'un grand parking qui resterait vide la plupart du temps, en dehors des événements accueillis à l'espace A. St-Exupéry, nous avons pensé un projet végétalisé », explique

Dominique Gombert, élue référente sur le sujet. Elle continue : « Penser l'aspect environnemental, éviter les îlots de chaleur et promouvoir la mobilité douce : c'est notre matrice sur tous les nouveaux projets ».

Ainsi, l'espace jouira d'une grande esplanade réservée aux piétons, un City-stade, de la plantation d'une « futaie » d'arbres qui répondra aux problématiques de ruissellement de l'eau de pluie et offrira de l'ombre dans la journée. Aussi, la commune a fait appel à un architecte pour penser l'aménagement de l'espace. Si cette partie est encore en réflexion, le Conseil Municipal appuie sa volonté d'en faire un espace vivant, aménagé et propice à se rencontrer au quotidien. Sa réhabilitation devrait être effective dans le courant de l'année 2021. //



Crédit Ph : Croquis par ailleurs paysages - paysagiste concepteur

Malgré le contexte sanitaire dans lequel les élections municipales ont eu lieu, vous avez été nombreux à vous déplacer et à nous renouveler votre confiance et nous vous en remercions.

Au-delà des enjeux électoraux, face au report du second tour et des premiers conseils municipaux, les élus ont dû faire preuve de réactivité et d'adaptabilité.

Malgré tout, dans la tempête sans précédent que nous traversons collectivement, nous avançons ensemble. Cette avancée, nous la devons à la mobilisation exceptionnelle de l'ensemble de la société et de ses acteurs institutionnels. Parmi ces derniers, les collectivités locales et plus particulièrement les communes ont tenu leur rang démontrant leur capacité d'adaptation et de lien de proximité privilégié qu'elles entretiennent avec leurs concitoyens.

Durant cette période, tout a été mis en œuvre au niveau local afin de remplir un objectif essentiel : assurer la continuité du service public.

Services techniques, services à la population, service éducation et tant d'autres : la municipalité, les agents ont déployé toute leur énergie afin d'assumer sans discontinuité les missions qui leur sont dévolues. Et nous avons été plus loin.

Des actions ont été mises en place avec l'aide de bénévoles notamment pour la fabrication artisanale de masques pour la population ; une organisation a été mise en place pour le portage de masques, de repas et de courses, de livres au domicile des personnes les plus vulnérables.

Dès le premier confinement, la garde d'enfants de personnels soignants par les Atsem ou personnels de crèche a été assurée. La réouverture des écoles, désormais généralisée, a impliqué la mise en œuvre d'un protocole sanitaire particulièrement strict. Sa réception tardive et sa complexité ont impliqué de nombreux ajustements. Les élus, les services et tout le personnel enseignant ont mené cette mission collectivement.

Les modes de communication avec la population ont également dû s'adapter avec la mise en place d'un numéro ; des appels téléphoniques ont pu constituer une réponse de proximité pour répondre aux inquiétudes légitimes et besoins de nos concitoyens les plus vulnérables et ainsi lutter contre un danger aussi réel que le virus lui-même : l'isolement.

Cette liste d'actions a constitué, durant les mois de confinement, le quotidien des élus municipaux.

Au-delà du confinement, l'impact de la COVID-19 réaffirme notre rôle en œuvrant dans l'intérêt général, au plus près des habitants. Et les 4 axes définis pour notre projet de mandature ont encore plus de sens aujourd'hui et en auront encore plus demain :

- Proximité
- Lien social, solidarité
- Cadre de vie
- Attractivité

Car après le confinement, le pays n'en a bien sûr pas terminé avec la crise sanitaire. Afin d'amoindrir le choc de la crise socio-économique, nous sommes sur le pont, avec nos limites, parfois, mais toujours avec

une grande motivation, pour la construction d'un avenir plus serein.

Si les communes sont aujourd'hui dans une situation budgétaire périlleuse pour faire face à l'épidémie et endiguer sa propagation, quels seront leurs moyens financiers à la sortie de crise, et quel soutien pourra être apporté par un Gouvernement confronté à une crise économique de grande ampleur ? De cette situation financière dépendra de la reprise économique, pour laquelle les projets d'aménagement s'avèreront déterminants.

Face à ces défis, nous sommes confrontés plus que jamais à des questions d'équilibre budgétaire avec la gestion du confinement et la continuité du service public tout en maintenant la vitalité économique.

Nos ressources impactées (baisse des ressources tarifaires, surcoûts liés à la crise sanitaire), dans un contexte marqué durant les années récentes par une perte de ressources financières : suppression de la taxe d'habitation, baisse des dotations financières de l'Etat, impact de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU).

Il y aura très sûrement « un avant et un après crise ». Cette proximité avec les habitants, la qualité de notre cadre de vie, la solidarité, exacerbées en temps de crise sanitaire, nous confortent dans notre projet et notre engagement auprès de tous.

Prenez soin de vous et de vos proches et avançons ensemble. //

**Union et action pour Luc-la-Primaube**



## INFO FLASH CITOYENNETÉ



### VOITURES SUR TROTTOIRS

Tous les jours, la même rengaine ! Dans certaines rues de la commune, les trottoirs sont envahis par des voitures stationnées illégalement. Au-delà du manque de civisme évident, ces comportements importunent et mettent en danger les piétons, souvent les plus vulnérables, qui empruntent ces rues encombrées. Le Conseil Municipal souhaite rappeler aux automobilistes qu'ils encourent pour cet irrespect une amende de deuxième classe (soit 35€) pour stationnement gênant, défini par l'article R417-10 du code de la route. En cas de récidive ou de refus d'enlever la voiture, une immobilisation de celle-ci et une mise en fourrière peuvent être prescrites. //



### HAIES DEBORDANTES

En matière de civisme toujours, la mairie rappelle que l'article 671 du code civil impose que les arbres de plus de 2 mètres de haut soient plantés à 2 mètres de la limite séparative de deux propriétés ou de la voie publique si tel est le cas. Pour les arbustes et petites plantations, cette distance est ramenée à 50 cm. En cas de non-respect de ces règles, la loi permet d'exiger que les végétaux soient arrachés ou réduits à la hauteur légale. Avis aux haies débordantes ! //

## NOUVELLE SIGNALETIQUE

Vous les avez sûrement aperçus, aux quatre coins de la commune : les nouveaux panneaux de signalisation. De couleur bleue, ils indiquent la direction des bâtiments communaux (tels que la mairie et son annexe, etc). De couleur blanche, ils mènent aux équipements sportifs. Alors que la signalétique de la commune n'avait pas été repensée depuis des années, le Conseil Municipal a souhaité mettre en avant les nombreux services publics et de loisirs que compte la ville. « Cela permet de guider les habitants comme les gens de l'extérieur, explique Dominique Gombert, élue en charge du projet. Mais cela permet aussi d'inviter à la mobilité douce : depuis les parkings de la commune par exemple, nous avons indiqué le temps de marche jusqu'aux infrastructures majeures. » La nature et l'emplacement de ces nouveaux panneaux ont fait l'objet de réunions de travail avec les élus de la ville.

Dans un deuxième temps, courant 2021, ce sont les panneaux réglementaires (qui indiquent les hameaux, entre autres) qui seront revus. //



### UN PARTENARIAT « GAGNANT - GAGNANT » TOURNÉ VERS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Aboutissement et concrétisation d'une idée qui germait depuis plusieurs mois dans l'esprit du Conseil Municipal : l'envie de fédérer les associations de la commune et leurs adhérents d'un projet commun. « Les associations sont la vitrine dynamique de notre commune, explique l' élu Cédric Albinet. A elles seules, elles comptent plus de 4000 licenciés. Elles ont un rôle social déterminant, intergénérationnel, d'encadrement des jeunes. » Au-delà de la mise à disposition des équipements sportifs et de l'accompagnement financier qu'apporte la ville, celle-ci entend engager les associations dans un « partenariat gagnant - gagnant ». Cédric Albinet détaille : « Nouer un partenariat éco-responsable avec les adhérents de toutes les associations, c'est créer un sentiment d'appartenance à la commune et à l'intérêt collectif. Cela va de la réduction des déchets à l'extinction des lumières : juste ça, ce sont des milliers d'euros que l'on pourrait économiser par an et par infrastructure, et que l'on pourrait réinjecter dans la vie associative. »

Concrètement, ce partenariat devrait faire l'objet d'une convention signée avec chaque association d'ici la fin de l'année 2021. « Pour l'heure, le projet fait l'unanimité et des associations, je pense aux marcheurs, s'en sont déjà emparées pour imaginer de nouveaux projets », reprend Cédric Albinet. Ainsi, des journées éco-citoyennes pourraient être organisées chaque année par chacune des associations pour contribuer à valoriser le cadre de vie dans l'intérêt général. Aussi, le Conseil Municipal souhaite mettre en lumière le travail remarquable de toutes celles et ceux qui œuvrent bénévolement toute l'année. « Nous voulons envoyer un message fort aux associations, leur dire que nous saurons les accompagner et leur donner les outils pour penser à des projets collectifs, ambitieux et innovants », conclut Cédric Albinet. //



## HOMMAGE À UN BÉNÉVOLE

### Francis Bayol, une vie au service du rugby

Comme d'autres, Francis Bayol n'est pas tombé dans la marmite du rugby au sortir du landeau. Francis Bayol y est même venu sur le tard, la vingtaine entamée. C'était avec des collègues surveillants, entre la cour du collège public de Naucelle et les terrains de Carmaux. Deux saisons plus tard, il rejoint l'équipe du Rugby Club Régional Cassagnol qui devient Lévézou Ségala Aveyron XV en 2000-2001, suite à la fusion avec Luc Primaube XV à qui, il ne le sait pas encore, il dévouera tout son engagement associatif. Depuis les années 1970, d'abord secrétaire puis président depuis 2013, Francis Bayol passe ses week-ends et une partie sur les bords du terrain et auprès des jeunes du LSA. « Ce club, je l'aime et j'y reste pour son état d'esprit, raconte Francis Bayol. On est comme une famille, tous logés à la même enseigne et engagés pour les mêmes valeurs. » Et s'il est parfois difficile de se maintenir en Fédérale 2 (niveau auquel évolue LSA depuis 2015), « où les budgets des clubs sont très inégaux », le président traverse actuellement la plus inédite des saisons. En effet, les entraînements et les compétitions sont arrêtés au moins jusqu'au mois de janvier. Dans un sourire, Francis Bayol le dit sans détour : « Je n'ai jamais stressé pour le sport, parce que par définition, ce n'est que du sport. Alors je ne vais pas commencer aujourd'hui. » Pourtant, le président cache mal sa hâte de retrouver ses 250 licenciés et les bords de terrain. Avant de songer à passer la main, quand « la relève se présentera ». //



# PRÉVISIONNEL 2021

AGENDA PRÉVISIONNEL 2021

Agenda



LES DATES COMMUNIQUÉES SONT SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE.

09 janv	<b>Matinée Contes</b> .....	MJC.....	Espace d'Animation, salle Brienne
16 janv	<b>Soirée dansante</b> .....	Rock et Danses.....	Espace d'Animation
16 janv	<b>Bal traditionnel</b> .....	MJC.....	Espace Antoine de Saint Exupéry
17 janv	<b>Quine</b> .....	Parents d'élèves école St Joseph.....	Espace d'Animation
23 janv	<b>Soirée théâtre par Bruits de couloirs</b> ...	Téléthon.....	Espace d'Animation
24 janv	<b>Rando et animations diverses</b> .....	Téléthon.....	Espace d'Animation
26 janv	<b>Thé dansant</b> .....	Les Aînés.....	Espace Antoine de Saint Exupéry
29 janv	<b>Projection</b> .....	MJC.....	Espace Antoine de Saint Exupéry
30 janv	<b>Soirée dansante</b> .....	100 TIAGS.....	Espace Antoine de Saint Exupéry
31 janv	<b>Quine</b> .....	Parents d'élèves école Jean Boudou.....	Espace d'Animation
06 févr	<b>Bourse aux vêtements et matériel de puériculture</b> .....	Eclats de Rire, Relais La Galipette et la MJC ...	Espace Antoine de Saint Exupéry
13 févr	<b>Soirée dansante</b> .....	Rock et Danses.....	Espace d'Animation
14 févr	<b>Quine</b> .....	Relais Paroissial La Primaube.....	Espace Antoine de Saint Exupéry
21 févr	<b>Quine</b> .....	Les Aînés .....	Espace Antoine de Saint Exupéry
21 févr	<b>Trail des Prés Verts</b> .....	Parents d'élèves école Jacq. Prévert.....	Espace d'Animation
23 févr	<b>Thé dansant</b> .....	Les Aînés .....	Espace Antoine de Saint Exupéry
28 févr	<b>Vide grenier</b> .....	Le Clocher St Martin.....	Espace d'Animation
05 mars	<b>Projection</b> .....	MJC.....	Espace Antoine de Saint Exupéry
06 mars	<b>Soirée dansante</b> .....	Les Croulants.....	Espace d'Animation
07 mars	<b>Stage Claquettes</b> .....	MJC.....	Espace Antoine de Saint Exupéry
13 mars	<b>Soirée dansante</b> .....	Rock et Danses.....	Espace d'Animation
13 mars	<b>Carnaval</b> .....	MJC.....	Espace Antoine de Saint Exupéry
19 mars	<b>Commémoration</b> .....	FNACA.....	Espace Antoine de Saint Exupéry
20 mars	<b>Apéro, taps et jeux en bois</b> .....	Parents d'élèves école Jean Boudou.....	Espace Antoine de Saint Exupéry
21 mars	<b>Vide grenier ou 25 avril</b> .....	Parents d'élèves école Jacques Prévert.....	Espace d'Animation
23 mars	<b>Thé dansant</b> .....	Les Aînés.....	Espace Antoine de Saint Exupéry
27 mars	<b>Concert</b> .....	MJC.....	Espace Antoine de Saint Exupéry
28 mars	<b>Finale U13</b> .....	Luc Primaube Football Club.....	Espace d'Animation
2/3 avr	<b>Salon éco-énergie</b> .....	Pac Communication.....	Espace d'Animation
03 avr	<b>Soirée dansante</b> .....	100 TIAGS.....	Espace Antoine de Saint Exupéry
10 avr	<b>Tournoi</b> .....	Questions pour un Champion du Gd Rodez.....	Espace Antoine de Saint Exupéry
11 avr	<b>Vide grenier</b> .....	Parents d'élèves école St Joseph.....	Espace d'Animation
11 avr	<b>Projection</b> .....	MJC.....	Espace Antoine de Saint Exupéry
16 avr	<b>Spectacle enfants</b> .....	Comité d'Animation de Luc.....	Espace d'Animation
17 avr	<b>Soirée dansante</b> .....	Rock et Danses.....	Espace d'Animation
25 avr	<b>Projection</b> .....	MJC.....	Espace Antoine de Saint Exupéry
27 avr	<b>Thé dansant</b> .....	Les Aînés.....	Espace Antoine de Saint Exupéry
1er mai	<b>Finale des U 13</b> .....	Luc Primaube Football Club.....	Espace d'Animation
08 mai	<b>Soirée dansante</b> .....	Association Rock et Danses .....	Espace d'Animation
09 mai	<b>Spectacle</b> .....	Bruits de Couloirs.....	Espace Antoine de Saint Exupéry
16 mai	<b>Octogonale</b> .....	Entente cycliste .....	Espace d'Animation
22 mai	<b>Soirée Salsa</b> .....	MJC.....	Espace Antoine de Saint Exupéry
29/30 mai	<b>Spectacle</b> .....	Bruits de Couloirs.....	Espace Antoine de Saint Exupéry
04 juin	<b>Soirée musicale</b> .....	MJC.....	Espace Antoine de Saint Exupéry
05 juin	<b>10 ans de la MJC</b> .....	MJC.....	Espace Antoine de Saint Exupéry
12 juin	<b>Rando gourmande</b> .....	Parents d'élèves école Jacques Prévert.....	Espace d'Animation
18/20 juin	<b>Fête</b> .....	Comité des Fêtes La Primaube.....	Espace Antoine de Saint Exupéry
3/4 juil	<b>Fête de Luc</b> .....	Comité d'Animation .....	Espace d'Animation

## ASSOCIATIONS

### ASSOCIATIONS A BUTS CULTURELS & DE LOISIRS

- > Associations de Parents d'élèves
- > Ecole publique Jean Boudou
- > Ecole publique Jacques Prévert
- > Ecole privée Saint Jean
- > Ecole privée Saint Joseph
- > Maison des Jeunes et de la Culture
- > Cap Mômes
- > Eclats de Rire
- > Les six Faux Nez
- > A Tous Scrap... Scrappons
- > Questions pour un Champion du Grand Rodez
- > Rétromobile Luc-la-Primaube
- > Variétés Locales 12
- > Le Clocher Saint Martin
- > Connaissances
- > Amicale Franco Italienne du Rouergue
- > Association Communale de Chasse Agréée de Luc
- > Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques
- > Bruits de Couloirs
- > Les Aînés Luc-la-Primaube
- > Ecole de Danses Traditionnelles Luc-la-Primaube
- > Rock et Danse Luc-Primaube
- > Les 100 TIAGS
- > Les Croulants
- > Accordéon en Rouergue
- > Comité des Fêtes La Primaube
- > Comité d'Animation de Luc
- > Conscrits de Luc
- > Conseil Paroissial Luc
- > Conseil Paroissial La Primaube

### ASSOCIATIONS SPORTIVES

- > Luc-Primaube-Football Club
- > Luc-Primaube Basket
- > La Boule Joyeuse Lucoise
- > Pétanque Primauboise
- > Sport Quilles Luc
- > Sport Quilles Primaubois
- > Entente Cycliste
- > Tennis Club Luc-Primaube
- > Lévézou Ségala Aveyron XV
- > Volley Club Luc-Primaube
- > Rand'Oxygène
- > Rando Evasion
- > Los Caminaïres
- > La Retraite Active
- > Sport pour Tous
- > Rythme et Mouvement 12
- > Coureurs à Pied
- > Luc Primaube Athlétisme
- > Arts Martiaux Chinois Traditionnels AMCT
- > Karaté Concept
- > Aïkido Luc-la-Primaube
- > Savate Boxe Française 12
- > Luc Prim"Arc12

### ASSOCIATIONS A BUT PROFESSIONNELS

- > Commerçants Primaubois CLAP
- > Artisans et commerçants de Luc

### ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL

- > ADMR
- > Les Lucioles du Cœur
- > Comité du Mémorial des Aveyronnais morts pour la France en Afrique du nord 1952/1962
- > Association des Anciens d'Algérie
- > Jean Ma'Aide Burkina
- > Association Maison de Famille Ste Anne



# COVID

Depuis mars 2020, le monde traverse une crise sanitaire inédite. Afin de lutter contre la propagation du Covid-19, en état d'urgence sanitaire, le gouvernement a exigé le respect d'un confinement dès le 13 mars. Et face au regain de contaminations au début de l'automne, un nouveau confinement a été annoncé aux Français. Déjà au printemps et à nouveau aujourd'hui, la commune se mobilise pour ne laisser aucun Luco-Primaubois isolé et répondre aux besoins de la population confinée. Un seul mot prime : la solidarité. Ainsi, le Conseil Municipal a mis en place un certain nombre de mesures pour assurer l'information, maintenir la continuité des démarches administratives et l'accès aux services publics. A noter que ces mesures sont susceptibles d'évoluer rapidement, selon les protocoles sanitaires en vigueur.

## • Les services municipaux

- La mairie et l'annexe sont ouvertes au public pour l'établissement des actes courants ainsi que pour le renouvellement et les demandes de cartes nationales d'identité et des Passeports (site de Luc uniquement). Les mariages et Pacs sont maintenus dans la limite de 6 personnes (les mariés + 4 personnes).
- S'agissant des décès, les cérémonies funéraires peuvent rassembler jusqu'à 30 personnes.
- Autres services ouverts au public : les restaurants scolaires, les garderies, le multiaccueil, le relais assistantes maternelles, les services techniques.
- A noter un fonctionnement particulier pour la médiathèque qui s'est adaptée en permettant aux abonnés d'effectuer un retrait de documents sur réservation préalable. Un service de portage à domicile de livres est possible pour les personnes isolées (se renseigner en mairie).
- Des attestations dérogatoires de déplacement sont à disposition du public dans les boîtes à livres de Luc (à proximité de la mairie) et de La Primaube (place de l'Etoile), mais également en mairie et sur le site [www.luc-la-primaube.fr](http://www.luc-la-primaube.fr).
- Les déchetteries, le ramassage des ordures ménagères et les transports urbains, organisés par Rodez agglomération, sont toujours à disposition de la population autorisée à se déplacer.

## Un service particulier pour les personnes âgées, isolées et/ou vulnérables

- Un appel est fait aux bénévoles comme lors du premier confinement afin d'assurer le portage de courses alimentaires, d'hygiène et médicaments, ou livres... Contacter la mairie du lundi au vendredi (de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30) au 05 65 69 14 40.
- Les personnes déjà inscrites sur le registre des personnes vulnérables (plan canicule et grand froid) sont systématiquement contactées afin d'identifier leurs besoins et de proposer des solutions adaptées. En complément, un courrier est adressé à toutes les personnes de plus de 75 ans pour les inviter à se signaler si elles souhaitent être contactées régulièrement et/ou demander à être mises en relation avec un bénévole pour une demande de courses notamment. Contacter l'accueil mairie du lundi au vendredi (de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30) au 05 65 69 14 40.

## • L'accueil des enfants est assuré dans les restaurants et les garderies périscolaires

- Un cadre de fonctionnement au plus près des préconisations du protocole national : désinfection quotidienne avec des produits conformes à la réglementation, port du masque obligatoire pour les personnels à l'extérieur et à l'intérieur mais également pour les enfants de plus de 6 ans.
- Appel au civisme des parents qui sont invités à n'utiliser les services périscolaires qu'en cas d'extrême nécessité.

## • La vie associative sportive et culturelle

- Les salles communales sont fermées au public : l'espace d'animation et l'espace Antoine de Saint-Exupéry n'accueillent plus d'activités associatives, exceptions faites pour l'accueil de loisirs de la MJC et les activités exercées dans le cadre scolaire notamment.
- Les vestiaires des équipements sportifs sont fermés au public, ainsi que les espaces sportifs couverts et les établissements de plein air (sauf exceptions).
- La MJC: seuls les accueils de loisirs du mercredi pour les 3-5 ans, les 6-9 ans et les 10-14 ans fonctionnent, uniquement sur réservation préalable. Les événements prévus cette fin d'année ont été reportés ou annulés. Les clubs et les autres activités sont à l'arrêt jusqu'à nouvel ordre.

## La vie économique...

- Le marché de plein vent de la place de l'Etoile, chaque dimanche matin, est maintenu dans le respect des mesures barrières. Il est rappelé que le port du masque y est obligatoire comme dans l'ensemble de la commune.
- Des contacts ont été pris avec les associations de commerçants afin d'envisager des actions de soutien aux commerces de proximité.
- A noter que Rodez agglomération, en partenariat avec la région Occitanie, a débloqué 367 235,00 euros pour soutenir les secteurs du tourisme, du commerce et de l'artisanat de proximité depuis mars. /

